



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE
اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في:.....

الرقم:.....

PROCES VERBAL
N° 71/CNCMP/2022
DU 12/08

Le vendredi 12 août 2022 à 10 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation du président par interim, Monsieur Ahmed Salem Abdellahi.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Boubou Sylla, membre du CP
- Ahmed Ould Abe, représentant contrôle financier

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1°/- Examen du rapport d'évaluation des propositions suite à l'avis de pré qualification pour la construction en PPP de deux pôles administratifs à Nouakchott. Réf : lettre n°516/2022/SG/MET reçue le 10 Août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir les propositions des candidats.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

2°/- Examen, du PPM 2022 actualisé du MASEF, Réf: lettre N°0006 du 10/08/2022/CPMP/MASEF.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MASEF approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2022.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU COMMISSARIAT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

3°/- Examen, du PPM 2022 actualisé du CSA, Réf: lettre N°073-2022 du 11/08/2022/CPMP/CSA.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

562 شارع الملك فيصل ص ب: 184 نواكشوط. موريتانيا - هاتف: (222) 45 25 25 94

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/CSA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2022.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DES PÊCHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

4°/- Examen des projets de marché relatifs aux travaux de construction de trois centres de pêche et de pisciculture à Néma, Kankoussa et Maal, Réf: Lettre N° 61 CPMP/MPEM reçue le 10/08/22

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPEM approuvant ledits projets de marché comme suit :

- Lot 1 : passés avec EAMM Sarl pour un montant de 7.990.000 MRU TTC et un délai de huit mois ;
- Lot 2 : passés avec ETS EL AMANA EL KHAIR pour un montant de 7.788.665 MRU TTC et un délai de huit mois , cependant la caution de bonne exécution doit être fournie avant la signature dudit marché;
- Lot 3 : passés avec EMC pour un montant de 8.925.319 MRU et un délai de huit mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

5°/- Examen du projet de marché à la construction de 8 délégations régionales du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) du Tagant et du Brakna (Lot 3). Réf : lettre n°0230/CPMP/MHUAT reçue le 11 Août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet de marché passé avec la Nationale pour le commerce-bâtiment et travaux publics (NCB-TP) pour un montant 6 353 289 MRU TTC pour un délai d'exécution de 12 mois.

6°/- Examen du projet de marché : Construction de 8 délégations régionales du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) du Trarza, Gorgol et Guidimagha (Lot 4). Réf : lettre n°0230/CPMP/MHUAT reçue le 12 Août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet de marché passé avec Tekrou-BTP pour un montant 10 478 929 MRU TTC pour un délai d'exécution de 12 mois cependant les CVs et diplômes du personnel clés doivent être insérés dans le marché.

7°/- Examen d'un complément d'information relatif à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée relative à la construction de 22 écoles à Nouakchott. Réf : lettre n°0229/CPMP/MHUAT reçue le 11 Août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage passée par entente directe entre MHUAT et l'ADU avec un montant de 38 613 764 MRU TTC (honoraire) et un délai d'exécution de 12 mois.

8°/- Examen du projet de marché relatif à la construction de délégations régionales du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) du Hodh Echargui, Hodh Gharbi (lot 1). Réf : lettre n°0230/CPMP/MHUAT reçue le 11 Août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet de marché passé avec SO.GB pour un montant de 7 680 289,76 MRU TTC pour un délai d'exécution de 12 mois, cependant le diplôme de l'ingénieur en Electromécanique doit être inséré dans le marché.

9°/- Examen du projet de marché relatif à la construction de délégation régionale du Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) de l'Assaba et le Centre National des Semences Forestières à Kiffa (lot 2). Réf : lettre n°0230/CPMP/MHUAT reçue le 11 Août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet de marché passé avec la Nationale pour le commerce-bâtiment et travaux publics (NCB-TP) pour un montant de 7 153 430 MRU TTC pour un délai d'exécution de 12 mois.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE TAAZOUR À LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET À LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

10°/- Examen du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 1 : Akjoujt; Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec EMF pour un montant de 36.252.525 MRU TTC et un délai d'exécution de 07 mois.

11°/- Examen du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 2 : Atar; Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec ECCAP-TP pour un montant de 39.516.513 MRU TTC et un délai d'exécution de 07 mois.

12°/- Examen du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 3 : Rosso; Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec TENDEL pour un montant de 43.911.403,6 MRU TTC et un délai d'exécution de 09 mois.

← SB

13°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 4 : Kaédi; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec ATS SERVICES pour un montant de 51.788.968,3 MRU TTC et un délai d'exécution de 09 mois.

14°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 5 : Sélibabi; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec le Grp AKHSSAR/TTS pour un montant de 46.028.477,7 MRU TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

15°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 6 : Aleg; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec le Grp GBTP/ETS AMAL pour un montant de 35.921.498 MRU TTC et un délai d'exécution de 07mois.

16°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 7 : Tidjikja; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec le GPT BATIRIM/DELTA pour un montant de 40.007.101 MRU TTC et un délai d'exécution de 07 mois.

17°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 8 : Kiffa; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec l'ETS TEWFICH OULD YENGE pour un montant de 54.145.518 MRU TTC et un délai d'exécution de 09 mois.

18°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 9 : Aioun; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022.**



Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec le GPT NEBE ELKHAYR/ ETP SLIMI pour un montant de 42.865.313 MRU TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

19°/- **Examen** du projet de marché relatif à la construction de 500 logements sociaux dans 10 villes de l'intérieur (Akjoujt, Atar, Rosso, Aleg, Kaédi, Sélibabi, Tidjikja, Kiffa, Aioun et Néma) en 10 lots : lot 10 : Néma; **Réf. : lettre n°88/CPMP/TAAZOUR/P reçue le 11 août 2022**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit projet de marché passé avec le GRP ECA/CPVR/EAMS pour un montant de 47.165.714 MRU TTC et un délai d'exécution de 08 mois.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE




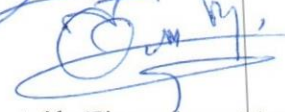
20°/- **Examen** du complément d'information concernant une Demande de Propositions relative à l'assistance technique, à la maîtrise d'ouvrage déléguée au profit de la SONADER, dans le cadre du projet d'appui à la sécurité alimentaire pour la relance de l'irrigué au Gorgol et Guidimakha, **Réf : Lettre N°390 CPMP/MA reçue le 10/08/22.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MA approuvant ladite Demande de Propositions.

LE PRÉSIDENT PAR INTÉRIM
AHMED SALEM ABDELLAHI

Les Membres du Comité Permanent :

- Mohamedou Cherif Balle 
- Mohamed Abderrahmane Meiloud 
- Jemal Mahfoudh 
- Boubou Sylla 



Le représentant du Contrôle Financier : Ahmed Ould Abe